

Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

Décembre 2025



Agence fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario

Federal Economic Development
Agency for Northern Ontario

Canada

Cette publication est également offerte en ligne à fednor.canada.ca

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

Unité des communications de FedNor

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

19, rue Lisgar

Bureau 307

Sudbury (Ontario) P3E 3L4

Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673

ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : De 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Courriel : media@fednor.gc.ca

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source, et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

N° de catalogue : IU91-1/5F-PDF

ISSN 2817-2892

Also available in English under the title 2025 FedNor Accessibility Progress Report.



Table des matières

Introduction	4
Accessibilité – Nombre de visites sur Boréalis (intranet de FedNor – accès interne réservé au personnel de FedNor).....	4
Accessibilité – Nombre de pages consultées sur le site Web de FedNor.....	5
FedNor en bref : qui nous sommes.....	6
État d'avancement des objectifs.....	6
Emploi	6
Environnement bâti.....	8
Technologies	10
Communications.....	12
Conception et prestation des programmes et des services.....	13
Acquisition de biens, de services et d'installations.....	16
Transports.....	17



Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

Période de rapport : Du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} décembre 2025

Introduction

Depuis sa transformation en agence autonome en août 2021, l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) veille à offrir un milieu de travail ouvert, diversifié, inclusif, adapté et sans obstacle. En mars 2023, FedNor a présenté son premier plan d'action sur l'accessibilité. Le plan triennal décrivait les pratiques et les programmes d'accessibilité du ministère pour recenser, supprimer et prévenir les obstacles dans le cadre de ses efforts continus pour devenir plus accessible et éliminer tous les obstacles. Le plan comportait une série d'objectifs liés à sept thèmes à atteindre d'ici la fin de 2025, chacun portant sur un principe directeur énoncé dans la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA). En décembre 2023, FedNor a publié son premier rapport annuel sur l'accessibilité, dans lequel elle soulignait les progrès réalisés au cours de l'année.

Le Rapport annuel de 2024 sur l'accessibilité à l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario est le deuxième rapport d'étape de FedNor. Ce rapport s'appuie sur le rapport d'étape précédent et fait état des progrès réalisés pour chaque objectif, parmi lesquels plusieurs ont été atteints ou réalisés avec succès. Le 13 décembre 2024, le personnel a formulé des commentaires précieux lors de la séance de consultation des employés concernant les objectifs actuels et futurs. La contribution honnête et inestimable du personnel a grandement aidé à la préparation du Rapport annuel de 2024 sur l'accessibilité.

Le Rapport annuel de 2025 sur l'accessibilité à l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario est le troisième et dernier rapport d'étape à être publié dans le cadre du plan triennal. Ce rapport met non seulement en lumière les progrès réalisés par l'Agence, mais il pourrait également servir de base au prochain plan d'action sur l'accessibilité de FedNor. Le plan est basé sur l'année civile (et non sur l'exercice financier). Les statistiques et les réalisations présentées dans le rapport correspondent donc à cette période. Étant donné que le Plan d'action sur l'accessibilité de FedNor pour 2023-2025 est un document évolutif, la formulation de certains objectifs a été légèrement modifiée. Ces modifications visent à mieux définir les objectifs, à ajouter du contexte ou à éviter la redondance lorsque certains objectifs étaient répétés dans différentes sections du rapport.

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant ce rapport, veuillez écrire à fednoraccessibilityfeedback-retroactionaccessibilitefednor@fednor.gc.ca.

Accessibilité – Nombre de visites sur Boréalis (intranet de FedNor – accès interne réservé au personnel de FedNor)

Ce tableau indique le nombre de visites des pages de FedNor relatives à l'accessibilité sur Boréalis entre le 1^{er} janvier 2025 et le 17 novembre 2025.

Pages intranet (Boréalis)	Nombre de visites sur ce site
1. Formulaire de rétroaction sur l'accessibilité (page bilingue – anglais et français)	17
2a. Processus de rétroaction sur l'accessibilité (anglais)	12



Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

2b. Processus de rétroaction sur l'accessibilité (français)	4
3a. Information sur le Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du GC (anglais)	2
3b. Information sur le Passeport pour l'accessibilité en milieu du travail du GC (français)	2

Les renseignements relatifs à la Semaine nationale de l'accessibilité 2025 sont présentés dans le corps du rapport dans l'[objectif 3 de la section Communications](#) en ce qui concerne la promotion des événements de la Semaine, y compris une bannière sur la page principale de Boréalix promouvant l'événement de la Semaine, une présentation dans La Source (un bulletin d'information électronique interne), sur le canal de Microsoft Teams consacré à l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que sur l'écran d'affichage numérique dans le bureau de Sudbury.

Accessibilité – Nombre de pages consultées sur le site Web de FedNor

Ce tableau indique le nombre de visites des pages relatives à l'accessibilité sur le site Web de FedNor au cours de l'année 2025.

Site Web externe	De janvier au 17 novembre (anglais)	De janvier au 17 novembre (français)	Nombre total de visites
Accessibilité à FedNor	338	32	370
Plan d'action sur l'accessibilité de FedNor pour 2023-2025	48	12	60
Version PDF	7	0	7
Processus de rétroaction sur l'accessibilité	13	3	16
Formulaire de rétroaction sur l'accessibilité	3	3	6

En ce qui concerne le formulaire de rétroaction sur l'accessibilité, il convient de préciser que trois formulaires ont été reçus au cours de la dernière année. Le premier était un test de fiabilité effectué par FedNor pour confirmer que le formulaire était correctement acheminé et contrôlé. Les deux autres formulaires reçus semblaient suspects et, après enquête, ont été jugés non fiables ou non crédibles.



Nombre total d'employés	% de femmes	% d'hommes
125	80,1 %	19,9 %

État d'avancement des objectifs

Objectifs pour 2023-2025	Progrès vers l'atteinte de l'objectif	État d'avancement (mise à jour)
Objectif 1	FedNor a officiellement adopté le Passeport pour l'accessibilité du Secrétariat du Conseil du Trésor. FedNor participe activement aux réunions du groupe de travail sur le Passeport pour l'accessibilité afin de garantir sa mise en œuvre complète.	Atteint
Adopter un passeport pour l'accessibilité qui permet aux personnes en situation de handicap d'indiquer leurs besoins en matière de mesures d'adaptation et de ne pas avoir à faire une nouvelle demande lorsqu'elles changent de poste au sein de FedNor ou de la	Les membres du personnel sont informés de l'existence du Passeport pour l'accessibilité au moment de l'intégration. D'autres renseignements sur le Passeport pour l'accessibilité se trouvent sur le site intranet de FedNor, Boréal.	Atteint

Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

fonction publique fédérale.	- Le matériel informatique et le mobilier fournis à la suite d'une demande de mesures d'adaptation suivront les membres du personnel d'un poste à l'autre au sein de FedNor, afin qu'ils n'aient pas à répéter le processus. - Les principes ergonomiques de base sont appliqués à un effectif en bonne santé à titre de mesure de prévention des blessures. Des renseignements sur l'aménagement adéquat d'un bureau et la bonne posture se trouvent sur Boréal.	Atteint
Objectif 2 Mettre en place une formation obligatoire sur la diversité, l'équité et l'inclusion, notamment sur les préjugés, l'exclusion et la manière d'intégrer les personnes au sein de leurs équipes.	- La formation obligatoire destinée aux gestionnaires comprend également le cours suivant : Pratiques d'embauche inclusives pour un effectif diversifié (COR120). L'organisation affiche un taux de conformité de 100 %. - FedNor a intégré le cours en ligne de l'École de la fonction publique du Canada, Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et la levée des obstacles à l'accessibilité (INC115), un cours en ligne de deux heures, dans le cadre de la formation obligatoire de FedNor pour tout le personnel et l'a ajouté au processus d'intégration. L'organisation affiche un taux de conformité de 100 %.	Permanent Atteint
Objectif 3 Recueillir des commentaires au sujet des processus de dotation à FedNor, y compris le recensement d'éventuels obstacles.	- Atteint – mentionné dans le Rapport d'étape annuel sur l'accessibilité 2024 pour l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario. - De plus, un outil d'atténuation des préjugés et des obstacles dans les méthodes d'évaluation est utilisé pour tous les dossiers de dotation, qu'il s'agisse de processus internes ou externes. Il aide les gestionnaires à déterminer les préjugés et les obstacles potentiels dans les méthodes	



Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

d'évaluation ainsi que les stratégies d'atténuation.

Objectif 4	Avant le début du processus de sélection, l'importance de l'inclusion et de l'accessibilité comme moyen d'étendre le modèle de dotation actuel est rappelée aux membres du comité.	Permanent
Mettre en œuvre des processus de dotation ciblés pour les personnes en situation de handicap.	Tous les membres du personnel qui participent à un processus de dotation en tant que membres d'un comité sont tenus de suivre le cours Pratiques d'embauche inclusives pour un effectif diversifié (COR120) offert par l'École de la fonction publique du Canada.	Permanent

Environnement bâti

Objectifs pour 2023-2025	Progrès vers l'atteinte de l'objectif	État d'avancement (mise à jour)
Objectif 1 Élaborer et mettre en pratique une liste de contrôle de 5 à 10 points relatifs aux handicaps afin de rendre l'espace de travail physique plus accessible à tous : signalisation (y compris pictogrammes); tous les membres du personnel ont accès à des bureaux et à des casques antibruit afin de réduire le bruit et les distractions.	La Direction des installations ministérielles continue de suivre les mises à jour du Secrétariat du Conseil du Trésor concernant les nouvelles normes de signalisation du Programme de coordination de l'image de marque. Selon la dernière mise à jour du Secrétariat du Conseil du Trésor au printemps 2023, la norme actualisée relative à la signalisation intégrera les nouvelles exigences en matière d'accessibilité et sera élaborée par Normes d'accessibilité Canada au cours de l'année à venir. Le comité technique de Normes d'accessibilité Canada chargé de cette tâche a commencé ses travaux. Pour l'instant, le statu quo est maintenu en ce qui concerne la signalisation. Cet objectif étant une priorité pour la Direction des installations ministérielles, il restera inscrit dans le plan d'action et sera reporté à une année ultérieure, une fois que les normes	Reporté jusqu'à ce que la norme soit mise à jour. Actuellement, le Manuel du Programme de coordination de l'image de marque est remplacé par la Norme graphique du Programme fédéral de l'image de marque.



actualisées auront été publiées pour le gouvernement du Canada.

Objectif 2		Atteint en 2024
Disposer de plans d'évacuation clairs et visibles indiquant comment évacuer en toute sécurité un membre du personnel ou un visiteur en situation de handicap. Des exercices réguliers devraient être effectués avec des personnes en situation de handicap dans différents lieux de façon à assurer la sécurité dans les situations d'urgence.		
Objectif 3	FedNor a réalisé un audit de l'accessibilité de tous ses lieux de travail et a recensé de nombreux points à améliorer pour rendre ces lieux entièrement accessibles. Parmi les domaines cernés figurent l'ajout de boutons-poussoirs accessibles au niveau des points d'entrée communs et des salles de réunion, ainsi que l'agrandissement de	Atteint
	• En date du 18 novembre 2024, tous les projets liés à l'accessibilité à Sudbury et à North Bay étaient terminés. Initialement, on avait estimé que le bureau de Timmins ne nécessitait aucune amélioration sur le plan de l'accessibilité, mais une récente inspection des lieux a révélé la nécessité d'installer un bouton-poussoir pour ouvrir la porte d'entrée principale menant aux locaux de FedNor. Une demande a été présentée et l'entrepreneur a été sélectionné. Ce projet devrait être achevé d'ici le 31 décembre 2025.	
	• Tous les problèmes d'accessibilité à Thunder Bay ont été réglés. • Le projet d'amélioration de l'accessibilité du bureau de Kenora est actuellement au point mort, car le propriétaire de l'immeuble a refusé de	Atteint
		Reporté jusqu'à ce que de nouveaux locaux soient trouvés



Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

l'espace entre les cubicules afin de garantir une accessibilité adéquate aux personnes en situation de handicap.

communiquer avec nous et de nous donner l'autorisation d'effectuer les travaux. Compte tenu des difficultés rencontrées avec le propriétaire du bâtiment, FedNor envisage de déménager ce bureau et d'effectuer les travaux d'amélioration de l'accessibilité une fois le déménagement effectué.

Technologies

Objectifs pour 2023-2025	Progrès vers l'atteinte de l'objectif	État d'avancement (mise à jour)
Objectif 1 Fournir des outils aux employés qui en ont besoin pour faire leur travail du mieux possible. Veiller à ce que FedNor réponde rapidement aux demandes d'accessibilité et soit prête à soutenir son personnel.	• L'équipe de FedNor chargée de la gestion de l'information et des technologies de l'information a communiqué avec le Réseau d'accessibilité, d'adaptation et de technologie informatique adaptée (AATIA) pour s'assurer que FedNor est en mesure de soutenir les membres du personnel en cas de besoin. • Des logiciels et du matériel approuvés, conçus pour répondre aux besoins particuliers des personnes, sont facilement accessibles par l'intermédiaire d'organisations partenaires.	Atteint Atteint (Services partagés Canada fournit l'équipement adapté à des besoins particuliers)
Objectif 2 Désigner, au sein de l'Agence, une personne attitrée qui connaît bien les questions d'accessibilité, d'adaptation et de technologie informatique adaptée (AATIA) pour qu'elle renseigne les		Atteint en 2024

Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

gestionnaires et les employés sur les services et les ressources offerts par Services partagés Canada dans le domaine de l'AATIA.

Objectif 3	• Création d'un outil de vérification de l'accessibilité à l'intention des membres du personnel lors de la création de contenu afin qu'ils puissent s'assurer que tout nouveau contenu est accessible.	En cours
Veiller à ce que toutes les plateformes soient accessibles à tous les utilisateurs.	• Guides révisés pour le contenu de la gestion de l'information (IM) afin de tenir compte des questions d'accessibilité.	Atteint
	• Le processus d'intégration est en cours de révision, l'accessibilité étant au centre des préoccupations.	Permanent

Objectif 4

Atteint en 2024

Activer les fonctions d'accessibilité sur tous les appareils et logiciels.

Objectif 5	• Tous les nouveaux formulaires de demande de FedNor sont créés dans un format accessible.	Permanent
Convertir tous les formulaires de demande sous la responsabilité de FedNor dans des formats accessibles d'ici fin 2023.		



Communications

Objectifs pour 2023-2025	Progrès vers l'atteinte de l'objectif	État d'avancement (mise à jour)
Objectif 1 FedNor proposera une formation et des lignes directrices aux membres du personnel concernant la manière de veiller à ce que les présentations et les documents soient parfaitement accessibles.		Atteint en 2024
Objectif 2 FedNor fera la promotion de la Semaine nationale de l'accessibilité chaque année financière pour continuer à soutenir et promouvoir la sensibilisation à l'accessibilité.	• L'équipe chargée des communications a produit deux écrans de verrouillage qui ont été envoyés à tous les utilisateurs à l'occasion de la Semaine nationale de l'accessibilité 2025. Les activités de la Semaine nationale de l'accessibilité ont été annoncées dans un numéro de La Source (15 mai), un bulletin d'information interne. Cela reflétait l'approche adoptée par l'équipe des communications internes, celle des ressources humaines et celle chargée de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion, qui consiste à ne pas mettre en avant chaque journée commémorative dans le bulletin d'information, afin d'éviter une surcharge d'informations et de réduire le risque de passer à côté de dates qui peuvent être importantes pour certains membres du personnel.	Atteint/permanent puisqu'il s'agit d'un événement annuel.





- Les journées commémoratives rendant hommage à la riche diversité de notre personnel ont été annoncées dans Boréal, sous la forme d'une liste de tous les jours (et mois) importants pour divers événements.
- La Semaine nationale de l'accessibilité 2025 a également fait l'objet d'une promotion dans le canal de Microsoft Teams de FedNor consacré à l'équité, à la diversité et à l'inclusion.

Conception et prestation des programmes et des services

Objectifs pour 2023-2025	Progrès vers l'atteinte de l'objectif	État d'avancement (mise à jour)
Objectif 1 FedNor recueillera des commentaires auprès de ses clients et des intervenants concernant les obstacles potentiels qu'ils peuvent rencontrer lorsqu'ils font affaire avec FedNor et	• Pour mieux rejoindre les bénéficiaires autochtones dans le cadre des activités d'administration et de surveillance des projets, FedNor a élaboré et posé une série de questions destinées aux intervenants autochtones afin de recueillir leurs commentaires sur leur expérience en tant que clients du Programme de développement du Nord de l'Ontario (PDNO). Les données ont été recueillies sur une période de plusieurs mois et transmises à la direction. Le groupe de travail sur les questions autochtones, qui est chargé de recommander des modifications aux processus et des améliorations aux outils de prestation des programmes en vue d'améliorer la prestation des services aux clients	Atteint. Des recommandations ont été formulées par le groupe de travail et transmises à la direction.



Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

interagissent avec ses services.

autochtones, est en train de passer en revue les commentaires reçus de ces derniers.

- Dans le cadre de son approche axée sur le client, FedNor recueillera des commentaires sur les diverses étapes du processus de demande du PDNO au moyen de groupes de discussion comprenant à la fois des Autochtones et des membres des minorités visibles. Cette démarche comprenait aussi une séance avec les trois sociétés d'aide au développement des collectivités du Nord de l'Ontario dirigées par des Autochtones. Les commentaires ont été transmis à la direction et ont orienté les améliorations prioritaires à apporter au processus de demande, notamment la création et la mise en œuvre de nouveaux outils numériques et simplifiés pour la gestion des programmes.

Atteint

- Tous les membres du personnel de FedNor doivent obligatoirement suivre une formation de sensibilisation aux cultures autochtones.

Atteint. Le parcours d'apprentissage sur les questions autochtones a été officiellement mis en œuvre et deux séances de sensibilisation à l'intention des membres du personnel ont été organisées (plus de 70 participants).

- Le groupe de travail sur les questions autochtones continue de progresser sur les points qui permettront de rationaliser et de simplifier l'approche concernant le dépôt des demandes et la gestion des projets pour les clients autochtones.

Atteint. Le groupe de travail sur les questions autochtones s'emploie à mettre en œuvre les recommandations fondées sur les contributions qu'il a reçues.

Objectif 2

Lors de l'élaboration de nouvelles initiatives et de nouveaux

- Une approche ACS Plus a été appliquée tout au long des processus de mobilisation mentionnés à l'objectif 1 afin de veiller à ce que les obstacles à la participation des Autochtones et des membres des minorités visibles soient pris en compte et mieux réglés.

Atteint



Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

programmes, FedNor tiendra compte des obstacles à l'accessibilité en utilisant des paramètres clés dans le cadre de l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus).	En 2024, FedNor a développé l'Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle et l'Initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle avec les autres agences de développement régional (ADR) et d'autres ministères chargés de ce domaine, y compris Innovation, Sciences et Développement économique Canada. FedNor a joué un rôle important dans la conception des programmes en revoyant les versions préliminaires, en formulant des commentaires et en recommandant des modifications, afin de s'assurer que les principes de l'ACS Plus sont dûment pris en compte tout au long des processus de conception et d'élaboration.	Permanent. FedNor continue d'intégrer les considérations liées à l'ACS Plus dans l'élaboration des programmes. Cette année, FedNor a élaboré, conjointement avec les autres ADR, l'Initiative régionale de réponse tarifaire, l'Initiative régionale d'investissement dans la défense et le renouvellement du volet des ADR du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires. FedNor a joué un rôle important dans la conception des programmes en revoyant les versions préliminaires et en formulant des commentaires, afin de s'assurer que les principes de l'ACS Plus sont dûment pris en compte tout au long des processus de conception et d'élaboration.
Objectif 3 Un expert technique de l'interaction avec les utilisateurs et de l'expérience utilisateur aidera à guider la nouvelle équipe du portail GPSC afin que celui-ci soit entièrement accessible et exempt d'obstacle	Un expert technique de l'interaction avec les utilisateurs et de l'expérience utilisateur a été engagé dès le début du projet pour qu'il veille à ce que les mesures et les lignes directrices en matière d'accessibilité soient intégrées à la conception de la solution. Toute amélioration future de la solution devra respecter les normes d'accessibilité numérique.	Atteint



Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

pour les
personnes en
situation de
handicap.

Acquisition de biens, de services et d'installations

Objectifs pour 2023-2025	Progrès vers l'atteinte de l'objectif	État d'avancement (mise à jour)
Objectif 1 Dès l'embauche du personnel chargé des approvisionnements, prévue pour le milieu de 2023, FedNor veillera à prendre en compte les obstacles à l'accessibilité lors de l'acquisition de biens et de services.	• Pour favoriser l'intégration des questions d'accessibilité dans les approvisionnements, l'équipe chargée de ce sujet à FedNor collabore avec le responsable opérationnel au cours de la phase de planification. Dans le cadre de ce processus, le responsable opérationnel détermine si le bien ou le service à acquérir doit répondre à des exigences sur le plan de l'accessibilité. Ces exigences sont consignées dans l'énoncé des travaux ou l'énoncé des besoins. • Si aucune exigence en matière d'accessibilité n'est établie, le responsable opérationnel remplit le formulaire Justification de l'inclusion de critères d'accessibilité dans l'approvisionnement (biens ou services), pour justifier l'exclusion de ces critères. Cela permet de garantir que l'accessibilité est systématiquement prise en compte et documentée dans toutes les activités d'approvisionnement.	Atteint
Objectif 2 Veiller à ce que les contrats conclus avec les fournisseurs répondent aux	• Dans tous les contrats signés et exécutés, la section intitulée Énoncé des travaux précise ce qui suit : « L'entrepreneur doit exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux qui se trouve à l'annexe A ». L'annexe A, préparée par le responsable opérationnel, décrit la portée des travaux et toutes les exigences applicables en matière d'accessibilité. Les	Atteint



Rapport d'étape sur l'accessibilité 2025 pour FedNor

exigences sur le plan de l'accessibilité.	fournisseurs sont donc tenus d'exécuter les travaux conformément à l'annexe A. Une fois les biens livrés ou les services rendus, le responsable opérationnel vérifie et confirme que les exigences en matière d'accessibilité ont été respectées avant d'approuver le paiement conformément à l'article 34.
---	---

Transports

Objectifs pour 2023-2025	Progrès vers l'atteinte de l'objectif	État d'avancement
Objectif 1	S.O.	S.O.
Aucun obstacle n'a été recensé.		

